



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 20 mars 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Emmanuelle AZEMA - CARLES, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Martine GIL, Sylvie LERMET, Marie LORENTE, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Sandrine MICHAUD.

Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Sylvain HAGER, Joël RIES, Thierry ROQUE.

Délégués suppléants

M. Alain MALRIC, M. Alain BUCHACA représentant M. Lydie COUDERC, M. GELY représentant M. RIES

Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-jean ROUGEOT

M. Sylvain HAGER donne procuration à Mme Martine GIL

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

035-2023 : Compte rendu des décisions du Président

*Le **PRESIDENT** de la Communauté de Communes les Avant-Monts,*

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-10, L2 122-22 et L2 122-23,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°078-2020 du 27 juillet 2020 donnant délégation de signature au Président,

006-2023 Abonnement site acheteur 2023

VU la proposition de la société MIDI MEDIA - L'Agence pour la prestation 2023 qui inclut :

- Un forfait de 15 publications électroniques au tarif de 975€
 - L'option envois recommandés
 - La Hotline
 - Le forfait MAPA à 895€ incluant l'avis initial-les rectificatifs-l'attribution
 - La publication sur le site midi libre marchés publics et France Marchés + site Midi Libre
 - Le renouvellement du certificat électronique
- Pour un montant de 1 405€ HT – 1 686€ TTC

DECIDE de valider la proposition de la société MIDIMEDIA – L'Agence – domiciliée Rue du Mas de Grille à St Jean de Védas – 34 438-siren 404 010 209 APE 7312Z – pour un montant de 1 405.00€ HT

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrits au Budget Principal -

007-2023 : Intégration des données du PLU de PUISSALICON logiciel métier INETUM

VU la nécessité de procéder à une mise à jour en intégrant les données du PLU de PUISSALICON approuvé le 06.12.2022

VU le devis du prestataire INETUM SOFTWARE en date du 05/01/2023 d'un montant de 588,00 € TTC.

Le Président DECIDE de valider le devis de INETUM SOFTWARE sise 1 rue Champeau BP 700 22 – 21801 QUETIGNY Cedex du 05.01.2023 d'un montant de 588,00 € TTC.

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrits au Budget Principal -

008-2023 Modification du trottoir afin de créer une accessibilité à la CCAM

VU la nécessité de modifier le trottoir afin de créer une accessibilité à la Communauté de Communes Les Avant-Monts

VU le devis le mieux disant établi par la société COLAS, Etablissement Les Aires sise 260 Route de Gatinié, 34600 LES AIRES d'un montant de 8 493 € HT soit 10 191.60 € TTC,

Le Président DECIDE de valider le devis de la société COLAS, Etablissement Les Aires sise 260 Route de Gatinié, 34600 LES AIRES pour un montant de 8 493 € HT soit 10 191.60 € TTC,

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrits au budget Principal de l'exercice 2023.

009-2023 Fourniture et pose d'aménagements intérieur Crèche Le Colombié à Puimisson

VU la nécessité créer des aménagements intérieurs à la crèche le Colombié à Puimisson tels que placard coulissant, modules et meuble sous évier, plans de travail,

VU le devis le mieux disant établi par la société SARL RODRIGUEZ MENUISERIE sise 9 rue des aires hautes, 34480 SAINT GENIES DE FONTEDIT d'un montant de 2 270.00 € HT soit 2 724.00 € TTC,

Le Président DECIDE de valider le devis de la société SARL RODRIGUEZ MENUISERIE sise 9C rue des aires hautes, 34480 SAINT GENIES DE FONTEDIT pour un montant de 2 270.00 € HT soit 2 724.00 € TTC,

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrits au budget Principal de l'exercice 2023.

010-2023 Déplacement et mise en place de deux citernes à eau

VU la nécessité de déplacer deux citernes à eau de la commune de Laurens pour une mise en place au Moulin de Faugères à Faugères (34600) et à l'atelier technique de Pouzolles (34480),

VU le devis le mieux disant établi par la société FERRINI sise 6 PRAE Cavaillé Coll, 34600 BEDARIEUX d'un montant de 2 300 € HT soit 2 760 € TTC,

Le Président DECIDE de valider le devis de la société FERRINI sise 6 PRAE Cavaillé Coll, 34600 BEDARIEUX pour un montant de 2 300 € HT soit 2 760 € TTC,

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrits au budget Principal de l'exercice 2023.

011-2023: Contrat d'échange de Publicité – Budget Office du Tourisme

VU la proposition de partenariat du magazine international Gilbert & Gaillard pour un échange de contenu touristique sur deux villages de l'appellation Saint-Chinian engendrant une remise de 41,76% sur une insertion publicitaire oenotouristique dans le magazine n°52 de l'été 2023 à paraître fin juin,

Le Président DECIDE de valider le contrat d'échange proposé par la SARL GILBERT & GAILLARD, éditeur représenté par Sylvain PATARD, rédacteur en chef, sis 7 Parc des Fontenelles à BAILLY (78870) d'un montant de 728 € HT soit 873,60 € TTC.

L'insertion publicitaire proposée correspond à un visuel promotionnel des Avant-Monts à vocation oenotouristique en anglais livré « bon à tirer », au format d'impression d'une demi-page dans le numéro 52 à paraître fin juin 2023.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement est prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

012-2023 Campagne Web Marketing 2023 – Régie Office du Tourisme

VU la proposition du pôle Marketing d'Hérault Tourisme pour lancer une campagne web-marketing d'envoi de deux newsletters dédiées aux Avant-Monts en Avril et Juillet adressées à 10 000 prospects,

Vu le tarif pour deux « e-news » à 400 € l'unité soit 800 € au total (non assujetti à la TVA) proposé par l'Association Hérault Tourisme,

Le Président DECIDE de valider le bon de commande de l'Agence de Développement Touristique « Hérault Tourisme » sise Maison du Tourisme, avenue des Moulins – 34184 MONTPELLIER Cedex 4 d'un montant de 800 € TTC pour des diffusions en Avril et Juillet 2023,

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera inscrite au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

013-2023 Reportage Photos 2022 – Régie Office du Tourisme

VU la proposition du pôle Marketing d'Hérault Tourisme pour structurer l'offre autour de récits, co-produire les contenus éditoriaux, mutualiser les coûts de réalisation, assurer le respect des droits d'utilisation et de liberté d'usage réciproque des canaux de diffusion,

VU le résultat de la consultation de photographes professionnels menée par notre partenaire pour la réalisation de shootings photos sur le terrain en mode expérientiel, mettant en scène des persona (familles, jeunes, quinquas, juniors...) et croisant les thématiques et sites incontournables et le book d'Olivier Octobre adapté au besoin du territoire,

Vu le tarif pour une demi-journée de reportage sur 1 à 2 lieux de tournage et un livrable de 50 visuels mis à disposition pour un montant de 900 € (non assujetti à la TVA) proposé par l'Association hérault Tourisme,

Le Président DECIDE de valider le bon de commande de l'Agence de Développement Touristique « Hérault Tourisme » sise Maison du Tourisme, avenue des Moulins – 34184 MONTPELLIER Cedex 4 d'un montant de 900 € TTC pour un reportage cible famille avec enfants au printemps.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

014-2023 Consultation papier 2023

VU la consultation mutualisée avec les communes concernant l'acquisition de papier reprographique pour l'année 2023,

VU les 2 propositions adressées par REQUENA BURO et LACOSTE DBO,

Le Président DECIDE de valider la proposition la moins disante de la société REQUENA BURO sise 111 avenue Georges CLEMENCEAU, BP 4, 34501 BEZIERS CEDEX, pour un prix de 4.02 € HT la ramette de papier 80gr format A4, de 5.95 € HT la ramette de papier 100gr format A4 et de 8.04 € HT la ramette de papier format A3, livraison offerte dans chaque commune.

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrit au budget Principal de l'exercice 2023.

015-2023 Refonte du Site Internet – Régie Office du Tourisme

VU la consultation lancée pour la refonte du site internet de l'office du tourisme visant à faire évoluer ses fonctionnalités pour mieux répondre aux attentes des clientèles,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 Février 2023,

Vu la proposition la mieux-disante, n°D-083 du 10 Janvier 2023 émanant de l'agence Nouvelles Expériences Touristiques (NEXT) pour un montant de 12 879 € HT soit 15 454,80 € TTC comprenant la gestion de projet, la charte graphique, la création des pages, l'annuaire touristique interfacé avec Tourinsoft, l'annuaire des villages, les brochures, la version anglaise, l'hébergement, l'infogérance, la maintenance applicative et évolutive.

Le Président DECIDE de valider le devis de l'Agence NEXT – SIRET 908 433 824 00020 – sise 43 rue de la République – 30 400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON, d'un montant de 12 879 € HT soit 15 454,80 € TTC pour la refonte du site internet de l'Office du tourisme.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

016-2023 Impression d'une carte des chemins de randonnées – Régie Office du Tourisme

VU la consultation effectuée pour l'impression d'une carte des chemins de randonnée destinée à assurer la promotion du territoire au Salon de la Randonnée se déroulant à Lyon du 23 au 26 Mars 2023,

Vu la proposition la mieux-disante, n°1677598130 du 28 Février 2023 émanant de l'Imprimerie à Réaction / Korus Imprimerie pour un montant de 500 € HT soit 600 € TTC, pour un plan format 600x420 mm ouvert et 100x140mm fermé – 5 plis accordéon + 2 plis croisés accordéon / 80g/m2 sur papier couché mat recto verso quadri à 500 exemplaires,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'imprimerie à Réaction – SIRET 339 691 008 00025 – sise 41 rue du Bréteil – 33 320 EYSINES, d'un montant de 500 € HT soit 600 € TTC pour l'impression d'une carte des chemins de randonnée du territoire des Avant-Monts.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

017-2023 Animation touristique du 21 mai 2023 – OK MISTRAL – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition n° D-2023-0010 du 30 janvier 2023 de l'Association OK Mistral autour du cerf-volant dans le cadre des Journées européennes des Moulins prévue aux Moulins de Faugères le 21 Mai 2023 comprenant diverses activités autour du vent : scénographies et décors éoliens, atelier ouvert de cerf-volant pour 30 enfants, démonstration de « kite aerial photography » par cerf-volant et envois de cerf-volants de création, pour un montant de 1092,60 € TTC (TVA non applicable),

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association OK Mistral – 404 286 866 00011 – sise 23, impasse du jardin – 34 980 SAINT-GELY DU FESC, d'un montant de 1092,60 € TTC pour une animation autour du vent lors des Journées Européennes des Moulins prévue le 21 Mai 2023 aux Moulins de Faugères,

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme

018-2023 Animation touristique du 16 Avril 2023 – APHYLLANTE RANDONNEE– Régie Office du Tourisme

Vu la proposition de l'Association Aphyllante Randonnée du 20 Janvier 2023 pour une randonnée commentée « L'Aventure est dans le sac » à la journée le 16 Avril 2023 sur le thème des charbonniers pour un groupe de 25 personnes,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association Aphyllante Randonnée – 5 rue des anciens combattants – 34 480 POUZOLLES, d'un montant de 250 € TTC (TVA non applicable) pour une randonnée commentée « L'Aventure est dans le sac » à la journée le 16 Avril 2023 sur le thème des charbonniers pour un groupe de 25 personnes,

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme

019-2023 Animation touristique Fascinant Week-end du 19 au 22 Octobre 2023 – APHYLLANTE RANDONNEE– Régie Office du Tourisme

Vu la proposition de l'Association Aphyllante Randonnée du 20 Janvier 2023 pour une randonnée commentée « Fascinant Week-End » à la journée entre le 19 et le 22 Octobre 2023, pour un groupe de 25 personnes, évènement Vignobles et Découvertes,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association Aphyllante Randonnée – 5 rue des anciens combattants – 34 480 POUZOLLES, d'un montant de 250 € TTC (TVA non applicable) pour une randonnée commentée « Fascinant Week-end » à la journée entre le 19 et le 22 Octobre 2023 pour un groupe de 25 personnes,

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme

020-2023 Animation touristique pour le Marché de Producteurs de Pays à Pouzolles – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition n°20230112002 du 12 Janvier 2023 de L-Eventsprod pour le concert du duo Living Rose lors du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 21 Août 2023 à Pouzolles, pour un montant de 420 € TTC,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de L-Eventsprod – SIRET 845 387 109 00026 – sis 22 Rue des anciens métiers – 34160 GALLARGUES - pour le concert du duo Living Rose lors du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 21 Août 2023 à Pouzolles, pour un montant de 420 € TTC.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

021-2023 : Animation touristique pour le Marché de Producteurs de Pays à Faugères – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition du 10 Janvier 2023 de l'association Marylin' Musics pour le concert live avec deux musiciens et une chanteuse lors du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 10 Juillet 2023 à Faugères, pour un montant de 240 TTC (TVA non applicable)

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association Marylin' Musics – sise 124 rue du grand et petit Bailly – 34 370 MARAUSSAN - pour le concert live lors du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 10 Juillet 2023 à Faugères, pour un montant de 240 TTC (TVA non applicable)

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme

022-2023 Animation touristique pour le Marché de Producteurs de Pays à Murviel-lès-Béziers – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition du 15 février 2023 de la Fabrique Sauvage pour l'animation chantée par les Peigneurs de Girafe du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 7 Août 2023 à Murviel-lès-Béziers, pour un montant de 950 € TTC (TVA non applicable),

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de la Fabrique Sauvage – SIRET 887 660 793 00019 – sise 7 Rue d'Amsterdam – 34 200 SETE – pour l'animation chantée par les Peigneurs de Girafe du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 7 Août 2023 à Murviel-lès-Béziers, pour un montant de 950 € TTC (TVA non applicable),

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

023-2023 Animation touristique pour le Marché de Producteurs de Pays à Magalas – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition du 11 Janvier de Jean-Marc PAGES, auto-entrepreneur pour l'animation musicale du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 24 Juillet 2023 à Magalas, pour un montant de 390 TTC ;

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de Jean-Marc PAGES, auto-entrepreneur – SIRET 893 885 491 00025 – sis 45 impasse Andréa Palladio – 34070 MONTPELLIER – pour l'animation musicale du Marché de Producteurs de Pays (MPP) du 24 Juillet 2023 à Magalas pour un montant de 390 TTC ;

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

024-2023 Animation touristique du 21 mai 2023 – LE CRI DES MYTHES – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition du 9 février 2023 de l'Association Le Cri des Mythes des contes dans le cadre des Journées européennes des Moulins prévue aux Moulins de Faugères le 21 Mai 2023 comprenant deux interventions, une le matin, l'autre l'après-midi, pour un montant de 300 € TTC (TVA non applicable),

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association Le Cri des Mythes –813 255 122 00026 – sise chez Marc Bricard 13 rue de la Clastre – 34 600 LE POUJOL SUR ORB d'un montant de 300 € TTC pour une animation contes lors des Journées Européennes des Moulins prévue le 21 Mai 2023 aux Moulins de Faugères,

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

025-2023 Animation touristique du 15 Avril 2023 – Ronan JAHENY – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition de Ronan JAHENY, guide conférencier du 8 février 2023 pour une visite-conférence du Castrum de Roquessels le 15 Avril 2023, au tarif de 120 € TTC, prestation à la carte proposée pour une clientèle de groupe locale,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de Ronan JAHENY, guide conférencier – SIRET 823 549 746 000 19 – 15, route de la chaudière – La Liquière – 34 480 CABREROLLES, d'un montant de 120 € TTC (TVA non applicable) pour une visite-conférence du Castrum de Roquessels le 15 Avril 2023.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

026-2023 Animation touristique du 12 Août 2023 – Nuit des Etoiles – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition de Thierry RAFFAELLI, astronome, du 31 janvier 2023 pour une animation astronomie qui se déroulera le 12 Août 2023 aux Moulins de Faugères, au tarif de 250 € TTC (TVA non applicable)

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de Thierry RAFFAELLI, astronome – sis Lotissement N°4 Chemin de la Berdayrole – 34 120 TOURBES – d'un montant de 250 € TTC (TVA non applicable) pour une animation astronomie comprenant l'observation du soleil, une conférence sur les astéroïdes, une découverte des constellations et l'observation au télescope par projection, prévue le 12 Août 2023 aux Moulins de Faugères,

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

027-2023 Animation musicale du 12 Août 2023 – Nuit des Etoiles – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition n°20893 de l'Association Atomes Production, du 17 janvier 2023 pour une prestation musicale de Caddie Swing de deux artistes qui se déroulera le 12 Août 2023 aux Moulins de Faugères, dans le cadre de la Nuit des Etoiles au tarif de 600 € TTC (TVA non applicable)

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association Atomes Production – SIRET 5333201 2300029 – sise 46 Allée d'Ièna – 11 000 CARCASSONNE – d'un montant de 600 € TTC (TVA non applicable) pour une prestation musicale de Caddie Swing composée de deux artistes, qui se déroulera le 12 Août 2023 aux Moulins de faugères dans le cadre de la Nuit des Etoiles.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

028-2023 : Marchés des Producteurs de Pays – Convention de partenariat avec la Chambre d’Agriculture de l’Hérault et les communes de Faugères, Magalas, Murviel-lès-Béziers et Pouzolles.

Vu la proposition de partenariat de la Chambre d’Agriculture de l’Hérault auprès de la commission Développement économique,

Vu l’avis favorable du Conseil d’exploitation de l’Office de Tourisme le 22 février 2022 pour la programmation de quatre marchés nocturnes gourmands,

La Convention avec la Chambre d’Agriculture de l’Hérault est approuvée pour un montant de 2204 € HT.

La convention prévoit l’organisation de quatre marchés des producteurs de Pays, en formule nocturne gourmande à Faugères le 10 juillet, Magalas le 24 Juillet, Murviel-lès-Béziers le 7 Août et Pouzolles le 21 Août 2023.

Cette convention sera également signée par les Maires des quatre communes partenaires, Faugères, Magalas, Murviel-lès-Béziers et Pouzolles. Elle précise le rôle de chacun et notamment celui de la communauté de communes qui sera assuré par le service économie, tourisme, patrimoine.

Le financement de cette prestation sera assuré au moyen des crédits inscrits au budget annexe de l’exercice 2023 de l’office de tourisme.

029-2023 : Etude thermique logement des Moulins de Faugères

Vu le projet de rénovation énergétique du logement des Moulins de Faugères et la nécessité de fournir une étude thermique pour la demande de subvention Fonds vert auprès de l’Etat ;

VU la proposition du bureau d’étude ECO HABITAT CONCEPT domicilié 4 bis chemin des Horts à Hérépian – 34 600 pour la réalisation d’une étude thermique dans le cadre du projet de rénovation énergétique du logement des Moulins de Faugères qui s’élève à 1 510€HT

Le Président DECIDE de valider le devis du bureau d’étude ECO HABITAT CONCEPT domicilié 4 bis chemin des Horts à Hérépian – 34 600 -siret n° 843 999 236 00014 pour la réalisation d’une étude thermique dans le cadre du projet de rénovation énergétique du logement des Moulins de Faugères qui s’élève à 1 510€HT et comprend l’étude thermique et les plans.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l’Office du Tourisme.

031-2023 Consultation Relevés topographiques – Projet Pôle d’Echange Multimodal de Magalas

VU la consultation lancée le 28 février pour la réalisation de plans topographiques au 1/200 suivant le cahier des charges du bureau OTEIS menant actuellement l’étude de faisabilité du pôle d’échange multimodal de Magalas aux abords de la gare SNCF,

VU l'unique proposition reçue de la SELARL Cabinet Roque répondant conformément au cahier des charges de la consultation,

Le Président DECIDE de valider la proposition de la société CABINET ROQUE, géomètres experts Fonciers D.P.L.G sise 5, ZAE L'Audacieuse, 34480 MAGALAS, pour un prix de 3 980,00 € HT, soit 4 776 € TTC conforme au cahier des charges rédigé par le bureau OTEIS en charge de l'étude de faisabilité susmentionnée.

Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrit au budget Principal de l'exercice 2023.

032-2023 Tarif spectacle – De Mai 2023 à Septembre 2023

VU l'avis de la commission 2 du 09/03/2023

Le Président DECIDE d'appliquer les tarifs suivants pour les droits d'entrée aux spectacles et séances de cinéma organisés par la Communauté de Communes "Les Avant-Monts" :

« Ma distinction » par Lilian Derruau

Mardi 9 Mai 2023 à 20h30 – Théâtre de Pierres - FOUZILHON

Propositions de Tarifs

12€ Plein Tarif / 5€ (Tarif Réduit)

Application du tarif réduit : Moins de 26 ans, les demandeurs d'emplois, les étudiants et les agents de la Communauté de Communes « Les Avant-Monts »

Gratuité appliquée pour les moins de 16 ans

Les Transversales aux moulins – De Juin à Septembre 2023

Comme c'est le cas depuis la création de cette programmation culturelle estivale, il est proposé la gratuité pour l'ensemble des événements organisés de Juin à Septembre 2023 qui comprend :

- Sieste musicale – 24/06/2023
- Séances de cinéma en plein air – 11/07/2023 et 22/08/2023
- Balades contées – 27/07/2023 et 17/08/2023
- Spectacles organisés aux Moulins de Faugères – Du 20, 21 et 22/07/2023
- Chuchotis – 12, 14, 15 et 16/09/2023

Les recettes de cette billetterie seront créditées au budget général de l'exercice 2023.

033-2023 : Adoption des tarifs d'animations de l'Office du Tourisme

VU le compte rendu du Conseil d'exploitation de l'office du Tourisme des Avant-Monts en date du 22 février 2023,

Vu la programmation des animations destinées à assurer la promotion touristique du territoire des Avant-Monts dans ses trois composantes majeures : les activités de pleine nature, le patrimoine et l'oenotourisme et dans une démarche de développement durable et de valorisation des circuits courts de commercialisation,

Le Président décide de fixer les tarifs proposés

- Au public comme suit :

DATE	INTITULE EVENEMENT	PARTICIPATION	TARIF
DIMANCHE 16 AVRIL	L'AVENTURE EST DANS LE SAC FOS DE 9H15 A 16H	ENFANT (Jusqu'à 12 ans)	5,00 €
		ADULTE	10,00 €
SAMEDI 13 MAI	LA BICYCLETTE GOURMANDE MA- GALAS - LAURENS	ENFANT (Jusqu'à 12 ans)	Gratuit
		ADULTE	5,00 €
SAMEDI 2 SEPTEMBRE	BICLOU ET PATRIMOINE PUIMISSON - PAILHES - ST GENIES DE FONTEDIT	ENFANT (Jusqu'à 12 ans)	Gratuit
		ADULTE	5,00 €

- Aux exposants comme suit :

DATE	INTITULE EVENEMENT	PARTICIPATION	TARIF
SAMEDI 30 SEPTEMBRE	MARCHE LOCAVORE A THEZAN-LES- BEZIERS DE 10H A 16H30	STAND DE 5M	10,00 €
SAMEDI 10 JUN	MARCHE LOCAVORE A ROUJAN DE 10 H A 16H30	STAND DE 5M	10,00 €

Dit que les encaissements de cette prestation seront affectés au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

034-2023 Animation touristique du 13 mai 2023 – GARAGE LUGANS – Régie Office du Tourisme

Vu la proposition n° 3185 du 10 Mars 2023 de la SARL Garage LUGANS ET FILS dans le cadre de l'opération nationale « Mai à Vélo » et de l'animation « La Bicyclette Gourmande » prévue au départ de Magalas le Samedi 13 Mai 2023 pour la location de 9 vélos livrés sur le lieu de départ de la balade, pour un montant de 225 € HT soit 270 € TTC,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

Le Président DECIDE de valider le devis de la SARL Garage LUGANS ET FILS 43399153600015 – sise 17 Ancienne Route Nationale, 34 480 LAURENS, d'un montant de 270 € TTC pour l'animation La Bicyclette Gourmande le Samedi 13 Mai au départ de Magalas.

Le Président dit que cette dépense de fonctionnement sera prévue au budget annexe de la collectivité correspondant à la régie autonome de l'Office du Tourisme.

035-2023 Adoption des tarifs mini camps et séjours été 2023 pour les jeunes de 8 à 16 ans

VU l'avis favorable de la Commission 2 en date 16 février 2023

Le Président décide d'adopter les tarifs applicables à l'ALSH de Roujan pour les camps d'été 2023 :

SEMAINE 1 : 10 au 14 Juillet 2023, 25 jeunes de 11 à 16 ans à Camping Municipal « Le clap » Tarassac (34)

Activités canyoning , canoé , Via ferrata

- enfants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes : 250 Euros
- enfants résidants hors du territoire : 290 Euros

SEMAINE 2 : 17 au 21 Juillet 2023, 24 jeunes de 12 à 16 ans au lac du Laouzas (34)

Activités : 2 séances de Catamaran, Paddle Géant , Aquapark

- enfants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes : 250 Euros
- enfants résidants hors du territoire : 290 Euros

SEMAINE 3 : du 24 au 28 Juillet 2023 pour 25 jeunes de 12 à 16 ans à Aguessac (12)

Activités : sensation forte à Aguessac, Parapente, tubing, accrobranche, jump air bag, Archerie Game

- enfants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes : 250 Euros
- enfants résidants hors du territoire : 290 Euros

SEMAINE 4: du 28 au 31 Juillet 2023 pour 25 jeunes de 12 à 16 ans à Aguessac (12)

Activités : sensation forte à Aguessac, Parapente, tubing, accrobranche, jump air bag, Archerie Game

- enfants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes : 250 Euros
- enfants résidants hors du territoire : 290 Euros

SEMAINE 5 : **1 Séjour 7-11 ans à Orcières (Hébergement en dur -Hautes Alpes)**
Sejours à Orcieres (Hautes Alpes) centre de vacances le Mélézin du 24 au 28 Juillet (35 enfants)

Randonnées avec Guides haute montagnes, Kayak , Paddle , Accrobranches
enfants résidents sur le territoire de la com com 430 euros
enfants résidents hors du territoire : 500 euros

Je demande au Conseil de bien vouloir en prendre acte

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRÉSIDENT,

